

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving  
- PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
TPSGC/PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Arrangement Floraux	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EE517-122675/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EE517-12-2675	<b>Date</b> 2012-09-17
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCL-026-14666	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCW-1-34880 (026)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-10-11</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Gallant, Julie	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcl026
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2931 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**TITRE : ARRANGEMENT FLORAUX****MODIFICATION NO. 005**

**Vous trouverez ci-dessous des changements apportés au document de soumission. Vous devez prendre en considération ces informations lors de la remise de votre offre.**

Modifier la table des matières comme suit :

**TABLE DES MATIÈRES****PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations relatives au Code de conduite - Attestations préalables à l'émission d'une offre.

**Modifier la partie 2 comme suit :**

**PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Le document 2006, (2012-07-11) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes -biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante..

**Le texte du paragraphe 4 de la section 01 - Code de conduite et attestations - offre, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce qui suit :**

Les offrants doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, le Canada informera les offrants du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la Demande d'offre à commandes sera déclarée non recevable. Les offrants doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'émission de l'offre.

Le Canada peut, à tout moment, demander aux offrants de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (*Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229*) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre à commandes sera déclarée non recevable.

**Le texte du paragraphe 5 de la section 01 - Code de conduite et attestations - offre, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce qui suit :**

L'offrant doit diligemment tenir à jour la liste, en informant le Canada, par écrit, de tout changement survenant au cours de la période de validité de l'offre. Il doit également fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, l'offrant devra diligemment tenir à jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la période d'exécution de toute offre à commandes découlant de la présente demande.

**Modifier la partie 5 comme suit :****PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations relatives au Code de conduite - Attestations préalables à l'émission d'une offre
- 1.1 Les offrants doivent fournir, **avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci**, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des offres, l'autorité contractante informera les offrants du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Les offrants doivent fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre à commandes sera déclarée non recevable.

L'autorité contractante peut, à tout moment, demander aux offrants de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (*Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229*) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

**Modifier la partie 7 comme suit :****PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT****A. OFFRE À COMMANDES**

## 2.1 Conditions générales

2005 (2012-07-16) Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

**Le texte du paragraphe 4 de la section 11 - Code de conduite et attestations, du document 2005 susmentionné est remplacé par ce qui suit :**

Pendant toute la durée du contrat, l'entrepreneur doit diligemment tenir à jour la liste des administrateurs de l'entrepreneur et envoyer un avis écrit à l'autorité contractante chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. À la demande du Canada, l'entrepreneur doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE517-122675/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE517-12-2675

Amd. No. - N° de la modif.

005

File No. - N° du dossier

QCW-1-34880

Buyer ID - Id de l'acheteur

qc1026

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## **B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **2.1 Conditions générales**

2035 (2012-07-16) Conditions générales - besoins plus complexes de services, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante

**Le texte du paragraphe 4 de la section 41 - Code de conduite et attestations, du document 2035 susmentionné est remplacé par ce qui suit :**

Pendant toute la durée du contrat, l'offrant doit diligemment tenir à jour la liste des administrateurs de l'entrepreneur et envoyer un avis écrit à l'autorité contractante chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. À la demande du Canada, l'entrepreneur doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.

**Sauf indication contraire, les modifications de l'offre demeurent les mêmes.**